

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE 139-15

Le 24 novembre 2015

MODIFICATION DE FORMAT DU FICHIER DES EXIGENCES DE MARGES SUR LES CONTRATS À TERME DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION

Le 2 novembre 2015, la Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. ('la Division') a annoncé (voir [circulaire 128-15](#)) qu'elle cesserait de publier deux formats différents pour ses exigences de marges et que, commençant le 30 novembre 2015, elle publiera uniquement son nouveau format pour le fichier des exigences de marges sur les contrats à terme ('Nouveau Format') sur le site Web de la Division (http://reg.m-x.ca/fr/regulation/futures_margins).

Cet avis vise à informer les participants que la Division, afin de s'assurer de la préparation des participants relativement au Nouveau Format, va continuer à publier les deux formats pour ses exigences de marges - (http://reg.m-x.ca/fr/regulation/futures_margins_file/date/2015-11-20/type/xls et http://reg.m-x.ca/fr/regulation/futures_margins_file/date/2015-11-20/type/csv) - jusqu'à nouvel ordre.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Giancarlo Percio, analyste de marché principal, Division de la réglementation, au 514 787-6484, ou par courriel à gpercio@m-x.ca.

Brian Z. Gelfand
Vice-président et chef de la réglementation